

## FICHE EU La ville et les programmes européens

**Objectif :** Développer l'environnement avec l'aide de l'Europe

L'Union européenne mène sa politique environnementale par des directives. Certaines orientations s'accompagnent d'aides et de financements encadrés par des « Programmes européens ». Chaque fois que l'opportunité a croisé les intérêts de la politique municipale, et pour mener des projets qu'elle n'aurait pas pu faire seule, la ville de Montreuil a participé à des européens.

**Le projet européen REGEN LINK** a pour objectif de réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre l'opération située dans le quartier de La Noue en collaboration avec l'école des mines (bâtiment Jean-Pierre Timbaud) a permis une baisse de la consommation d'énergie pour le chauffage des logements supérieur à 25 % (chantier en 2001).

**Le programme ECOS-OUVERTURE**, a encouragé pendant 10 ans la coopération interrégionale entre les collectivités locales de l'Union et celles des pays de l'Europe Centrale et Orientale, aujourd'hui membres de l'UE à part entière. Montreuil a participé à ce programme avec trois villes européennes : Cottbus (Allemagne), Bistrita (Roumanie) et Ziélona gora (Pologne). Montreuil a présenté son savoir-faire et son expérience dans le domaine de la démarche citoyenne de concertation, d'autre part dans le domaine de la collecte des déchets. Les financements obtenus dans ce cadre par la ville ont permis la constitution d'un site web très complet (jusqu'à 600 pages en 2006) sur les questions environnementales de la ville.

**Le programme SAVE II** (1998-2002) comprenait un objectif majeur : favoriser l'utilisation rationnelle et efficace des ressources énergétiques dans le contexte du protocole de Kyoto et des engagements visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Montreuil s'est associée avec une commune voisine Vincennes pour créer en 1999 la 1<sup>er</sup> Agence Locale de l'énergie en Ile-de-France. Sa mission est d'informer, conseiller, sensibiliser à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables, les particuliers et les entreprises. Depuis, Bagnolet et Bondy ont rejoint l'agence MVE « Maîtrisez votre énergie ».

Plus de 4,5 millions de franciliens vivent dans des zones où, tout au long de l'année, le niveau moyen de pollution est, pour le dioxyde d'azote, supérieur aux 40 microgrammes (µg) par m<sup>3</sup> recommandés par la réglementation comme « objectif de qualité ».

C'est l'un des résultats du projet européen **Life-Résolution** auquel a participé Airparif pour la région Ile-de-France, simultanément à Rome, Dublin et Madrid. A partir de 250 sites d'échantillonnage, des cartes de pollution chronique ont été élaborées avec le soutien de 120 municipalités, dont Montreuil. Ces mesures ont permis d'affiner les simulations d'Airparif qui donne quotidiennement les indices de la pollution en Ile-de-France.

L'association des Eco-maires a porté une étude sur la comptabilité environnementale locale, dénommé **FEAT** (For an Environmental Accounting Tool - Pour un projet de comptabilité environnementale), entre 2002 et 2004 dans le cadre du programme européen Life environnement. Des travaux ont été menés dans 5 collectivités locales : Fos-sur-Mer, Saint-Denis, Montreuil, Paris et la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), les Ministères de l'Equipement et de l'Ecologie et l'ARENE Ile-de-France y ont apporté leur soutien. En mutualisant les expériences locales, ce programme s'est employé à co-construire une méthodologie d'évaluation politique des actions environnementales locales pour donner une visibilité globale, durable et objective aux décideurs et à la population.

Pour constituer son Tableau de Bord Environnemental, la ville de Montreuil s'est inspiré des travaux des villes engagées dans le projet **RESPECT** (réseau d'évaluation et de suivi des politiques environnementales des collectivités territoriales), sans toutefois y prendre part (observatoire mis à jour régulièrement sur le site depuis 2001).

## Projet en cours

**MUSIC**, pour une « gestion de la transition vers la réduction énergétique »

La Ville de Montreuil est engagée depuis 2001 dans le projet MUSIC (Mitigation in Urban areas and Solutions for Innovative Cities), projet candidat à financement européen dans le cadre du programme INTERREG IVB Europe du nord-ouest. La Région IDF soutient la Ville pour ce projet en apportant une expertise technique et l'appui régional dans les instances décisionnelles. L'approbation définitive a été obtenue le 10 septembre 2010. Le projet Music rassemble des collectivités européennes (Rotterdam, Montreuil, Aberdeen, Ludwigsburg, Ghent) et deux centres de recherche (Centre Henri Tudor au Luxembourg, DRIFT aux Pays-Bas) dans un projet commun autour de la « gestion de la transition » en matière de lutte contre le changement climatique et de réduction des consommations énergétiques. Le financement des projets est lié au caractère expérimental, innovant et transfrontalier des dépenses, conditions générales fixées pour les financement INTERREG IVB.

MUSIC se structure en trois axes d'action :

- WP1 Mobiliser des partenaires autour d'actions de réduction du CO<sub>2</sub>, en appliquant une stratégie dite de « Gestion de la Transition pour la réduction énergétique ».
- WP2 Intégrer l'Énergie comme donnée participant à l'élaboration de schémas urbains, en s'appuyant sur un Système d'Informations Géographiques (SIG) dédié à l'énergie urbaine.
- WP3 Mettre en œuvre des techniques d'économie d'énergie, en testant les méthodes et instruments développés dans le WP1 et le WP2 au travers de programmes pilotes.

Dans le cas de Montreuil, l'investissement pilote concerne la nouvelle école de l'Ilot 104, visant l'énergie positive.

## Informations complémentaires

-

## Sources

- 1) Direction environnement et développement durable de la ville de Montreuil